

Conditions générales de vente IFP France et informations préalables

Conditions générales de vente

DESIGNATION

IFP FRANCE est un organisme de formation professionnelle. Son siège social est fixé au 1, rue Adéodat Lefèvre – 80000 Amiens. Sa forme juridique est : entreprise individuelle immatriculée 47958118300023.

IFP FRANCE conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises, intra-entreprises et à titre individuel, sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de IFP France.

- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.

- **formations inter-entreprises** : les formations inscrites au catalogue de IFP France et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.

- **formations intra-entreprises** : les formations inscrites au catalogue de IFP France et qui sont dispensées aux stagiaires d'une seule entreprise

- **formations à titre individuel** : les formations inscrites au catalogue de IFP France et qui sont dispensées aux stagiaires qui financent eux-mêmes leur formation à titre particulier.

- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

- **E-learning** : terme anglais désignant une formation qui s'effectue à l'aide d'un système informatique qui a pour fonction de dispenser l'apprentissage et les tests nécessaires à la validation des formations.

- **Foad** : formation ouverte à distance ; ce terme définit un mode de formation qui s'effectue à distance sans la présence physique d'un formateur.

- **prestataire de paiement en ligne** : société proposant des services bancaires aux entreprises et notamment des terminaux de paiement électroniques destinés à permettre de recevoir des paiements par carte bancaire de la part des tiers, depuis le site internet de l'entreprise.

OBJET

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par IFP France pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENTS ET MODALITES DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués en euros et ttc. Ifp France ne facture pas la tva sur ses prestations de formation conformément à Art 261 4-4 a du CGI. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de IFP France. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. IFP FRANCE aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à IFP France. En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation ou le cas échéant, dans les délais imposés par l'OPCO du client.

En cas de commande d'une formation depuis un site internet d'IFP France, le montant de la formation sera acquitté par carte bancaire via notre prestataire de solution de paiement en ligne. Dans ce cas, lors du passage de la commande, le client s'engage à fournir ses informations de sa carte bancaire, et donne son accord pour que ces informations soient enregistrées par le prestataire de paiement en ligne, afin que la carte bancaire soit débitée en fin de formation. Ce système ne permet en aucun cas à IFP France d'avoir accès aux informations ni au numéro de carte bancaire du client. Il permet seulement de demander au prestataire de paiement en ligne que la carte soit débitée du montant de la prestation de formation à la fin de celle-ci.

Conformément aux dispositions des articles L6353-5 et L6353-6 du code du travail, le client dispose d'un délai de 11 jours ouvrés à compter de la souscription du contrat pour se rétracter en prévenant IFP par courrier postal en recommandé avec accusé de réception.

ANNULATION, ABSENCE OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par IFP France. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de IFP France distinguera le prix correspondant aux heures effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à IFP France.

DEVIS**ET****ATTESTATION**

Pour chaque action de formation, un contrat est adressé en deux exemplaires par IFP France au Client. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre IFP France, l'OPCO ou le Client. A l'issue de la formation, IFP France remet une attestation de formation au Stagiaire.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, IFP France lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation de formation accompagnée de la facture.

OBLIGATIONS**ET****FORCE****MAJEURE**

Dans le cadre de ses prestations de formation, IFP France est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. IFP FRANCE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à IFP France, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de IFP France.

PROPRIETE**INTELLECTUELLE****ET****COPYRIGHT**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par IFP France pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de IFP France. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

DESCRIPTIF**ET****PROGRAMME****DES****FORMATIONS**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

CONFIDENTIALITE**ET****COMMUNICATION**

IFP FRANCE, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par IFP France au Client. IFP FRANCE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

PROTECTION ET ACCES AUX INFORMATIONS A CARACTERE PERSONNEL

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de IFP France.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, IFP France conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et IFP France à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux d'Amiens seront seuls compétents pour régler le litige.

Informations préalables

- Les programmes et les objectifs des formations sont consultables sur notre site internet, dans la rubrique proposant les programmes de formation, depuis le site se trouvant à l'adresse suivante :
<https://www.formations-haccp-en-ligne.fr/formation-haccp-restaurant.html>
- Les noms et coordonnées des formateurs et formatrices en charges des formations proposées sont communiquées au stagiaire avant son entrée en formation.
- Les horaires de formation à distance sont à la convenance du stagiaire pour les formations en E-learning – FOAD.
- Modalités d'évaluation de la formation : tests de fin de modules et test de fin de formation.
- Personne chargée des relations avec les stagiaires : M. Imbert – Tel. 09 77 19 70 99
- Le règlement intérieur applicable à la formation est communiqué au stagiaire avant son entrée en formation
- Les tarifs de nos formations sont indiqués, dans la rubrique tarif/inscription

Modalités de règlement : sur notre site internet par carte bancaire.

▪